



MONFERRAN SAVES
Bulletin communal n°79
Mars 2024

Bonjour à toutes et à tous,
L'immobilisme ne faisant pas partie de notre vocabulaire nous continuerons en 2024,
à faire avancer les projets.
Comme vous l'avez constaté notre commune est traversée par des travaux de toutes
parts :

- Construction de la nouvelle route à quatre voies entre Toulouse et Auch
 - Réalisation de notre stade de football
 - Réfection du monument aux morts
 - Aménagement des toilettes dans la salle des fêtes
- Projet d'effacement des lignes électriques aériennes dans le lotissement

Enfin les travaux de rénovation /reconstruction des Thuyas sont toujours d'actualité, nous travaillons obstinément d'arrache pieds avec nos partenaires financiers, l'Etat et le Département, pour pouvoir arriver sur une solution répondant à nos attentes et à celles des résidents et du personnel.
Enfin, l'actualité récente a remis la question de l'église de Garbic sur le devant de la scène. Nous étudierons, avec nos partenaires et les habitants de ce quartier, les solutions les mieux adaptées et conformes aux facultés financières de la commune. Comme vous pouvez le voir nous avons beaucoup de travail en perspective, mais entourée d'une équipe municipale dévouée à l'intérêt général, dynamique et motivée, nous trouverons, en lien avec vous tous, les voies et moyens pour rendre Monferran-Savès toujours plus dynamique dans la qualité de vie préservée.

Avec vous et avec une confiance inébranlable pour l'avenir, nous construisons le Monferran de demain.

Que 2024 soit pour nous tous et notre commune une année heureuse et sereine.

Vous pouvez consulter tous les comptes rendus des divers conseils municipaux sur le site de la commune ou en mairie

CONSEIL MUNICIPAL

Vous souhaitez vous
rendre à la mairie ?

Nous vous
accueillons les lundi
et vendredi de 9h à
12h et de 14h à 17h
Et le mercredi de 9h
à 12h

RAPPEL ADMINISTRATIF

***Vous devez renouveler
votre CNI ou votre
Passeport adressez-
vous aux Mairies
compétentes et
équipées du matériel
nécessaire au recueil
des demandes :***
GIMONT 0562677002
L'ISLE-JOURDAIN
0562073250
SAMATAN 0562623019

Ancienne Eglise St Martin de Garbic :

Le 24 Décembre 2023, la toiture de l'ancienne église de St Martin s'est effondrée sur une superficie d'environ 60m².

Le SDIS 32 est intervenu pour mettre en place une zone de protection temporaire autour de l'édifice.

Les médias sont intervenus et plusieurs reportages ont été réalisés (presse, JT).

Le député du Gers, M. David Taupiac, M. le secrétaire général de la préfecture, pour M. Le Préfet absent, M. Jean Sébastien Boucard, M. Le Président du Conseil Départemental du Gers, M. Philippe Dupouy les conseillers départementaux du Canton de L'Isle-Jourdain, Mme Christine Ducarrouge et M. Francis Larroque et ainsi que le Commandant du SDIS 32, M. Frédéric BASTIEN sont venus sur place constater les dégâts et échanger avec une partie des habitants sur place.

Cette ancienne église avait été désacralisée en 2021.

Pour une question de sécurité, les messes n'y étaient plus célébrées depuis plusieurs années et un arrêté de mise en péril avait été pris.

Au printemps 2023, une généreuse donatrice a légué une partie de sa fortune (178 000€) pour sa restauration avec comme condition de pouvoir à nouveau y célébrer des cérémonies religieuses.

Le diocèse d'Auch a validé la possibilité de réaliser à nouveau des messes dans cette ancienne église aujourd'hui désacralisée.

La commune est maintenant en mesure de récupérer le leg et ainsi lancer les travaux de restauration.

Le montant du leg permet de couvrir les frais de reconstruction du toit. Une fois la toiture reconstruite et le lieu à nouveau sécurisé, il sera alors possible de reclasser ce bâtiment dans le domaine public de la commune.

L'objectif de la commune est de restaurer notre ancienne église Saint de Garbic pour y créer une salle de vie communale dans le respect du patrimoine. Des associations sont fortement intéressées et impliquées dans ce projet

Nous étudierons, avec nos partenaires financiers et les habitants du hameau, les solutions les mieux adaptées et conformes aux facultés financières de la commune.

La commune, accompagnée de l'association pour la Vie du Patrimoine, demandera des subventions aux services de l'Etat pour les travaux restants. Des réunions ont déjà eu lieu avec les services du Pays Porte de Gascogne et la Fondation du Patrimoine.

Nous mettons tout en œuvre pour débiter les travaux de restauration au plus tôt. Une réunion publique sera organisée dans les prochaines semaines.



PARTICIPATION AU CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS :

- Suite à sa participation au concours des Villes et villages fleuris, la commune s'est vue offrir un arbre. Ce dernier sera planté prochainement.

DECHETS VERTS : Mettre les déchets verts dans :

-des poubelles plastiques de 120 L



OU

-des sacs de jardin (pas de sac poubelle)



Attention, merci de bien vouloir limiter à 3 par habitation maximum et les branches ne doivent pas dépassées 1m.

La sortie des déchets vert se fait à la date indiquer et devant la porte.

Il n'est pas accepté les souches d'arbre.

Les feuilles et la tonte peut être déposé dans vos composteur, ou au pieds des arbres et des haies, de façon à faire un paillage.

La collecte des déchets verts se fera les mardis :



- 26 mars	- 13 août
- 9 avril	- 10 septembre
- 23 avril	- 24 septembre
- 7 mai	- 8 octobre
- 21 mai	- 22 octobre
- 4 juin	- 5 novembre
- 18 juin	- 19 novembre
- 16 juillet	- 17 décembre

Les déchets verts ramassés sont retirés uniquement en agglomération.

Par ailleurs, les bacs de déchets verts des lotissements sont supprimés. Les mesures sont prises suite à l'exagération de certains administrés. (ex : 1 à 2 camions plateau pleins).

Il en va de même pour la collecte des encombrants qui ne sera plus effectuée pour les mêmes raisons. Nous avons des déchetteries sur l'Isle-Jourdain et Gimont.

A compter de cette année, les encombrants ne seront plus ramassés. Nous sommes désolés de mettre un terme à ce service. Plusieurs facteurs nous ont amené à prendre cette décision. En effet, la réduction du personnel suite à un départ en retraite et la mise en disponibilité, mais aussi par l'exagération et le non-respect de la liste des encombrants déposés d'une part et d'autre part l'augmentation du prix du carburant et de bien, d'autres charges qui ne vous sont certainement pas inconnues, nous obligent ce changement de fonctionnement. Sachez que le dépôt en déchetterie pour les collectivités n'est pas gratuit.

Nous comprenons votre désarroi. Ce service était très agréable pour les habitants de la commune.

Cette décision a été mûrement réfléchi en fonction de la situation actuelle, rien n'est définitivement acquis mais rien n'est immuable, un retour à ce service pourra, peut-être, être envisagé à l'avenir si les conditions y sont à nouveau propices.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de L'Isle-Jourdain	Horaires d'ouverture de la déchetterie de Gimont
Lundi : 14h00-17h00	Lundi : 14h00-17h00
Mardi : 9h00-11h50 13h30-16h50	Mardi : 9h00-12h00 14h00-17h30
Mercredi : 9h00-11h50 13h30-16h50	Mercredi : 9h00-12h00 14h00-17h30
Jeudi : 9h00-11h50 13h30-16h50	Jeudi : 9h00-12h00 14h00-17h30
Vendredi : 9h00-11h50 13h30-16h50	Vendredi : 9h00-12h00 14h00-17h00
Samedi : 9h00-11h50 13h30-16h50	Samedi : 9h00-12h00 14h00-17h00

- **COMPOSTEUR** : Deux sites de compostage collectif ont été mis en place sur Monferran-Saves.

A quoi ça sert ?

Le compostage collectif permet aux habitants ne possédant pas de jardin ou n'ayant pas la possibilité d'en avoir un, de mettre leurs déchets d'épluchures et leurs déchets de jardin dans un composteur prévu à cet effet. Ce composteur étant commun à plusieurs personnes.



Grâce à ce geste, la poubelle d'ordures ménagères diminue d'1/3 et ce sont donc à la fois moins de déchets enfouis mais aussi moins de transport de camions puisque ces déchets restent sur place.

Où sont les composteurs ? :

Vous trouverez à terme 3 composteurs par site. Sur Monferran-Saves, nous avons 2 sites expérimentaux, boulevard du Sud et boulevard du Nord.



Comment ça marche ?

Un composteur sert aux déchets verts et un autre contient la matière sèche qui sert à recouvrir les déchets verts pour éviter les mauvaises odeurs.

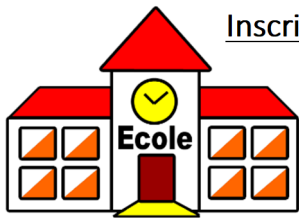
Un 3^{ème} sera mis en place pour remplacer le premier qui sera plein et en maturation.

Des référents s'occupent à veiller au bon déroulement des opérations de compostage et organisent certaines activités.

Pour toute information complémentaire vous pouvez joindre l'élue en charge de l'environnement gerome.beyries@monferran-saves.fr



École



Inscriptions Scolaires : Pour une première inscription à l'école, rendez-vous en mairie avec une copie de votre livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant, votre carte d'identité, une copie des pages vaccinations du carnet de santé et un justificatif de domicile. Merci de faire les démarches au plus tôt.

Rappel : inscription à l'école d'élèves résidant hors secteur de Monferran-Savès

Les élèves de Monferran-Savès et de Marestaing (secteur académique) sont les bienvenus à l'école. Les élèves des autres communes ne sont pas acceptés afin, d'une part de ne pas mettre en péril le service public d'éducation de proximité dans certaines communes en raison de baisses d'effectifs, et d'autre part de ne pas surcharger les services périscolaires (cantine, garderie et accueil de loisirs associé à l'école) qui atteignent aujourd'hui leur maximum. Sont admis à titre dérogatoire, les enfants rentrant dans un des trois cas prévus par le Code de l'éducation, les enfants ayant des grands-parents résidant à Monferran-Savès qui peuvent – en cas d'atteinte de l'effectif maximum de la cantine - les garder pour le déjeuner, et enfin les enfants du personnel municipal et du personnel travaillant sur l'école.



Transports scolaires : Depuis le 1er janvier 2018, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est devenue autorité organisatrice des transports interurbains et scolaires. Cette année nous retrouvons la gratuité des transports scolaires

Pour retrouver toutes les informations relatives aux transports scolaires et interurbains, rendez-vous sur <https://www.laregion.fr/-transports-gers->

Les agents du service régional des transports du Gers vous accueillent désormais à l'adresse suivante :

CCI du Gers

Service régional des transports du Gers

Place Jean David

32 004 Auch

Téléphone : 0 820 200 229 (numéro indigo) -Plus d'informations sur www.laregion.fr



Rentrée 2021

**Ouverture des inscriptions
aux transports scolaires**

du 14 juin au 31 juillet 2021

À partir du 1er août, une participation forfaitaire de 25€ vous sera demandée.



En Occitanie, les transports scolaires sont **gratuits** pour les élèves de la maternelle au lycée.*



*Consultez les conditions d'éligibilité et inscrivez-vous sur liO.laregion.fr



l'ALSH :

L'ouverture du centre de loisirs pendant les vacances d'hiver et de printemps est prévu la 1ère semaine des vacances. Vous pouvez contacter la directrice de l'ALSH par mail ou téléphone :

monferran.alaealsh@cpgascognetoulousaine.com / 07.64.25.67.37

pour avoir toutes les informations nécessaires.

Vous trouverez également des renseignements sur le site de la Communauté de Communes : <http://www.cpgascognetoulousaine.com>